

1. *Débitrice:* **Xylowatt SA**, Route de Vevey, **1618 Châtel-St-Denis**
2. *Déclaration de faillite:* 10.01.2006
3. *Suspension de faillite:* 10.02.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 07.03.2006
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Recherche, développement, promotion, fabrication ainsi que vente d'installations de production d'énergie (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W Girard, substitut
1700 Fribourg

(00154743)